



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre de Recherches Pluridisciplinaires Multilingues

CRPM

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense



Mars 2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**



# Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1** : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2** : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3** : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4** : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5** : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6** : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Centre de Recherches Pluridisciplinaires Multilingues**

<b>C1</b>	<b>C2</b>	<b>C3</b>	<b>C4</b>	<b>C5</b>	<b>C6</b>
A+	B	A	B	B	B



# Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues
Acronyme de l'unité :	CRPM
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4418
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Bernd ZIELINSKI
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Bernd ZIELINSKI

## Membres du comité d'experts

Président :	M <sup>me</sup> Françoise KNOPPER, Université Toulouse-Le Mirail
Experts :	M. Yves BIZEUL, Université de Rostock, Allemagne
	M. Thierry GRASS, Université de Strasbourg (représentant du CNU)
	M <sup>me</sup> Anne-Marie SAINT-GILLE, Université Lumière Lyon 2, Lyon
	M. Jérôme VAILLANT, Université Charles de Gaulle, Lille 3

### Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M<sup>me</sup> Françoise LARTILLOT

### Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe GERVAIS-LAMBONY (Vice-président du Conseil Scientifique)



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de Recherches Pluridisciplinaires Multilingues (CRPM), EA 4418, a été habilité en 2008 ; il avait été reconnu par le Conseil Scientifique en 2007 comme « équipe universitaire ». Il est, au 30 juin 2012, composé de 16 membres statutaires et de 3 professeurs émérites. Il est rattaché à l'ED 138 (Lettres, Langues, Arts du spectacle).

A l'inverse d'un groupe de germanistes de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, qui a rejoint le laboratoire d'études germaniques de l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (EA 4223 CEREG), ces enseignants-chercheurs, engagés dans des doubles formations licence et master (économie/langues, droit/langues), ont préféré s'appuyer sur le potentiel SHS de l'université et sur les relations établies avec les slavistes du LERC (Laboratoire d'études russes contemporaines, jusqu'alors Jeune Equipe) pour créer une nouvelle équipe, le CRPM.

Les recherches étant pluridisciplinaires et plurilingues, les membres se réunissent dorénavant autour de thématiques définies en commun.

Le CRPM est ancré à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

### Équipe de Direction

Directeur : M. Bernd ZIELINSKI

Directeur adjoint: M. Jean-Rober RAVIOT

### Nomenclature AERES

SHS5\_2; SHS6\_1; SHS2\_1;

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de producteurs du projet
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	16	16	
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
<b>TOTAL N1 à N6</b>	16	16	

Taux de producteurs	<b>100 %</b>
---------------------	--------------



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	12	
Thèses soutenues	3	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le socle scientifique fondateur du CRPM a été respecté : il s'agit de rechercher des complémentarités, avec un double croisement entre plusieurs disciplines des SHS et entre plusieurs aires linguistico-culturelles (Allemagne, France, Russie). Les 16 membres du centre (qui bénéficient d'un fort pourcentage de HDR : 10) sont respectivement juristes, linguistes, économistes, historiens des idées, spécialistes de l'analyse terminologique comparée et spécialistes des textes et de la littérature. Leurs analyses sont surtout appliquées à l'Allemagne et/ou à la Russie, mais intègrent la perspective européenne. Cette pluridisciplinarité est actée et encouragée par l'autorité de tutelle.

Colloques et journées d'études ont donné lieu à des coopérations intrinsèques à Paris Ouest - Nanterre, mais aussi, au coup par coup, avec les universités de Paris 2 Panthéon Assas, Paris 8 Vincennes Saint-Denis, avec l'INALCO (entre autres), sur le territoire national et au niveau international (avec 7 centres universitaires, en particulier avec Potsdam et Vilnius). Une université d'été (une semaine chaque année, depuis 2007) est co-organisée avec Vilnius et Francfort-sur-le-Main.

Le nombre de doctorants était de 12 en octobre 2012 et leur nombre a augmenté à la rentrée 2012-2013 ; 5 thèses ainsi que 2 HDR ont été soutenues entre 2007 et 2012, ce qui est un score honorable pour les disciplines concernées. Les masters sont en adéquation avec l'EA et permettent un bon ancrage dans le monde professionnel.

### Points à améliorer et risques liés au contexte

Si la qualité des recherches publiées doit être soulignée, en revanche, l'analyse montre que l'institutionnalisation de la vie de l'entité devra être poursuivie et précisée. En effet, les partenariats n'étant pas concrétisés par des projets de recherche définis à long ou moyen terme, ils ne débouchent pas sur des actions pérennes. Les statuts sont imprécis sur certains points, en particulier, la place donnée aux doctorants n'est pas nettement définie, le rôle des associés n'est pas expliqué.

L'EA tend à privilégier des manifestations ponctuelles au détriment de projets structurants à plus longue échéance.

Elle se concentre en outre sur ses propres colloques et publications, de sorte qu'elle ne s'implique pas en tant que telle dans des projets nationaux et internationaux. Or il sera utile à l'avenir de s'ouvrir à d'autres universités et de confronter les recherches menées au sein de l'EA à des recherches similaires.

En outre, si quelques membres de l'EA publient à l'étranger (Moscou, Saint Petersburg, Amsterdam ...) ou dans des revues à thématique internationale (*Questions internationales*, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, *Nordiques*) ou ont été invités à prononcer des communications à l'étranger, cela ne rejailit guère sur l'implication globale de l'EA dans des projets internationaux d'ampleur. Le dossier ne permet pas en tout cas de préciser en quoi les coopérations avec d'autres universités, lors des colloques et des publications, ont exactement consisté.

Sur le plan de l'enseignement, l'accent est porté sur les masters et sur la « position stratégique » que l'EA s'attribue entre enseignement et recherche dans son université. Ces masters sont certes bien adossés à l'EA et l'articulation de l'enseignement et de la recherche est voulue, mais le comité d'experts n'a pas trouvé une réponse claire à la question de savoir quelles étaient les actions relevant des seuls masters. Il semble que le risque d'une concentration trop importante sur les Masters au détriment de la formation doctorale est présent.

### Recommandations

Les enseignants-chercheurs sont visiblement très satisfaits de travailler à l'intérieur de cette EA, et le comité en a pris acte. Etant donné la baisse annoncée de certains effectifs, il leur est recommandé de conserver néanmoins en interne un regard comparatif et équilibré entre les aires culturelles représentées.



L'apport original des productions sera plus probant s'il se situe relativement à la recherche menée ailleurs dans les mêmes disciplines et s'il bénéficie d'un dialogue scientifique avec d'autres chercheurs travaillant sur des problématiques connexes.

L'encadrement des doctorants à l'intérieur du laboratoire et les conditions de leur accueil dans l'EA gagneront à être systématisés ; des informations sur les possibilités d'adhérer à des organisations de doctorants nationaux ou internationaux leur permettront de s'insérer dans des réseaux de jeunes chercheurs.

La rédaction de statuts en bonne et due forme clarifiera d'une part les compétences des instances dirigeantes, les responsabilités liées au pilotage, l'organisation du financement des missions des doctorants sur la dotation globale de l'EA, et d'autre part le rôle des « associés », qui sont proportionnellement très nombreux (18 associés, essentiellement des juristes), dont le rattachement n'est toutefois pas justifié explicitement par une implication récurrente dans les projets scientifiques à quoi il conviendrait de remédier.

L'autorité de tutelle étant consciente des difficultés matérielles, il est à espérer qu'il lui sera possible de garantir la mise en œuvre d'une mutualisation d'un personnel technique d'appui telle qu'envisagée (pour l'instant l'unité ne bénéficie d'aucun soutien technique); il est également à espérer que des locaux suffisants pour l'accueil des chercheurs et des doctorants soient attribués à l'unité.





### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique est abondante et régulière. Elle atteint un niveau d'excellence dans des domaines tels que allemand-droit, russe-droit, allemand-économie ; elle est particulièrement utile dans le domaine de la terminologie juridique et multilingue : les manuels et les glossaires publiés ici rendent de précieux service à ceux qui travaillent sur les concepts juridiques.

L'approche linguistique du concept est originale.

Quatre thématiques ont été traitées : genèse des concepts « intraduisibles » de l'Etat et de la société ; études de terminologie et de discours spécialisés sur des oppositions de corpus écrits ; cultures juridiques et politiques des pays européens et de l'Union européenne ; Russie-Europe : politique comparée, changement social, transferts linguistiques/culturels.

La première de ces thématiques s'illustre par son dynamisme : il lui revient 6 des 13 colloques organisés par l'EA. En ce qui concerne la deuxième thématique, les deux colloques sur l'URSS et une exposition organisée en partenariat avec la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine) à cette occasion, ont suscité un vif intérêt. Le reste des colloques est réparti entre les deux autres thématiques. Dix publications collectives en résultent. Des subventions extérieures ont été trouvées, en particulier auprès de l'Université Franco-Allemande.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Conformément aux recommandations qui avaient été faites précédemment, une nouvelle collection a été lancée chez l'éditeur Peter Lang : *Travaux interdisciplinaires plurilingues* (TRIP). De plus, plusieurs travaux ont été publiés aux Presses universitaires de Laval (Québec). Un des membres de l'Equipe a obtenu deux prix.

#### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les lexiques et les manuels de droit sont en prise directe sur l'environnement. Ils se situent à l'interface avec le monde professionnel.

Des expositions ont été réalisées, on note en particulier le succès de l'exposition « URSS fin de parti(e) », organisée avec la BDIC et le Musée d'histoire contemporaine.

La présence des Instituts culturels et de centres de recherche parisiens permet à l'EA des coopérations ponctuelles lors de Journées d'études (Paris 2, Paris 8, INALCO ...).

#### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Un grand soin est apporté -suivant les explications données- à l'articulation entre les disciplines.

Il est toutefois à regretter une imprécision dans la présentation des structures internes de l'EA et le manque d'informations sur les processus de décision.

#### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Etant donné le nombre réduit des étudiants pratiquant les langues concernées par cette EA, le nombre de thèses inscrites est respectable. L'entretien avec cinq doctorants (dont un ayant soutenu et un non encore inscrit) a prouvé un bon accompagnement individuel.



En revanche, l'encadrement des doctorants par le Laboratoire semble irrégulier (le nombre de séminaires est très variable suivant les années. L'information dont disposaient les doctorants présents quant aux possibilités offertes par le laboratoire paraissait minimale (l'enveloppe budgétaire les concernant n'est par exemple pas précisée). Mais il a été annoncé que quelques séances de formation vont être consacrées aux doctorants par l'EA.

Le développement des Masters est encouragé car ils sont virtuellement conçus comme pouvant devenir des viviers pour futurs doctorants.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet se caractérise par la continuité et le renforcement des recherches menées précédemment, et ce malgré le passage de quatre à deux thématiques transversales. Un effort est fourni pour structurer à l'avenir les travaux des enseignants-chercheurs par le biais d' »ateliers » et pour continuer à faciliter les liens entre disciplines. En outre, certains ateliers sont très prometteurs, en particulier le projet émergent sur les gouvernances post-communistes.

Quelques recentrages thématiques sont à recommander, comme le recentrage du concept linguistique qui pourrait devenir la thématique générale de l'EA. Une meilleure articulation de l'axe 1 et de l'axe 2 du projet sera en outre à définir, et la notion de « gouvernance » pourra être placée au cœur de la réflexion.

Le partenariat avec Paris 8 pourra être poursuivi et consolidé.

La présentation de l'architecture globale manque de lisibilité, comme le montre l'analyse des « thèmes » qui suit, où l'on retrouve à la fois les axes transversaux du projet et trois « ateliers », plus ou moins formalisés, aux effectifs flous. Les tableaux d' »effectifs » fournis pour ces entités sont incohérents et ne peuvent être retenus. Une articulation en six thèmes, dont deux transversaux (mais certains « ateliers » pourraient aussi servir d'axes transversaux...), aurait été plus transparente.



## 4 • Analyse thème par thème

L'équipe a opté pour une présentation qui fasse ressortir les interactions en affichant des axes et des ateliers croisant les thèmes. Cette présentation dynamique a dû être figée par les experts afin de rendre compte des résultats atteints et visés.

**Thème 1 :** Axes transversaux 2012-2017 : « Genèse, circulation et diffusion des concepts de l'Etat et de la société : terminologies juridique, politique et économique » / « Institutions, élites et gouvernance ».

**Nom du responsable :** M. Bernd ZIELINSKI

### • Appréciations détaillées

Le chapeau du projet scientifique du CRPM contient deux «sous- thèmes » ou « axes » de recherche « Genèse, circulation et diffusion des concepts de l'Etat et de la société : terminologies juridique, politique et économique » et « Institutions, élites et gouvernance ». Sont définis comme effectifs pour ces « thèmes » l'ensemble des enseignants chercheurs membres de l'EA.

Le premier présente une originalité certaine due en particulier à l'objectif poursuivi (éclairer la culture politique de différents pays par l'analyse des concepts) et à la méthodologie privilégiée (l'analyse de la genèse et de la circulation de concepts clés politiques, juridiques et économiques entre les domaines des SHS et les différentes aires linguistiques). Il est adossé aux travaux portant, en France et en Allemagne, sur l'étude des concepts et de leur évolution, tout en enrichissant ces derniers par la combinaison originale d'une approche culturelle et linguistique. La poursuite des travaux déjà engagés dans ce domaine est grandement souhaitable, d'autant qu'elle doit alimenter dans l'avenir, plus que cela n'a été le cas par le passé, la formation d'étudiants par la recherche.

Le second « thème » ou « axe » de recherche devrait, lui, permettre une interaction étroite avec l'environnement politique, social et économique, et ce non seulement en France, mais également en Allemagne, en Europe de l'Est et en Russie. Le rayonnement académique de ces deux approches est assuré par la qualité des travaux des collègues du CRPM et par des masters internationalement reconnus.

### Conclusion :

#### • Avis global :

Les deux thèmes de recherche devraient déboucher sur des recherches originales assurant leur rayonnement académique national et international. L'élargissement disciplinaire et international est central dans les deux cas. Il est en outre évident que les recherches envisagées contribueront à la formation à et par la recherche des étudiants et des doctorants, et qu'elles impliquent une interaction étroite avec l'environnement social, économique et culturel. Une meilleure exposition des objectifs poursuivis avec le second thème est toutefois souhaitable, en particulier dans le but de renforcer la cohérence du projet d'ensemble.

#### • Points forts et possibilités liées au contexte :

Les deux thèmes de recherche présupposent un étroit travail interdisciplinaire et la prise en compte d'aires linguistiques et culturelles différentes. L'ouverture internationale est de ce fait incontestable.

Le premier thème de recherche constitue un véritable axe de recherche homogène qui devrait permettre de mieux comprendre l'évolution des concepts tournant autour de l'Etat et de la société.

Le second devrait conduire à une plus grande ouverture sur des partenariats académiques et extra-académiques. Il regroupe, en outre, un certain nombre de recherches novatrices comme celle portant sur le rôle des oligarques en Russie. La question fondamentale des modes actuels de gouvernance est au centre de plusieurs recherches annoncées. Il s'agit en particulier d'examiner le glissement actuel de la gouvernance



politique à la gouvernance économique et ses effets pour l'Europe, en particulier pour le modèle européen de l'Etat social.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

Il serait souhaitable de lever le flou dans la terminologie utilisée pour qualifier les deux grands « thèmes » ou « axes » de recherche. Ce dernier semble résulter d'une différence d'approches qui menace la cohérence globale du projet. Alors que nous avons, avec le premier thème, un « axe » de recherche homogène poursuivant des objectifs clairement définis, le second est plutôt un « thème » assez hétérogène, recouvrant des champs très vastes : les institutions, les élites et la gouvernance. L'articulation des deux « thèmes » ou « axes » de recherche annoncée dans le titre du premier chapitre du projet évoqué plus haut n'est pas explicitée plus avant dans le texte qui chapeaute le projet, si bien que la cohérence globale de ce dernier est loin d'être évidente.

- Recommandations :

Le comité d'experts recommande, pour pallier les déficiences évoquées, de mettre davantage l'accent sur la gouvernance dans le second axe de recherche, en particulier en raison des travaux prometteurs du CRPM sur les gouvernances post-communistes, et d'indiquer plus clairement la contribution apportée par les recherches envisagées dans ce cadre à l'analyse des diverses cultures politiques nationales et de leur transformation, sous l'effet en particulier de la construction européenne.

Au lieu du concept de « culture politique », on pourrait éventuellement envisager d'utiliser celui d'« imaginaire social », qui aurait l'avantage d'intégrer les dimensions juridiques et économiques. Le terme même de (bonne) gouvernance pourrait faire l'objet d'une étude préalable dans le cadre du premier axe de recherche, de manière à mieux comprendre son large succès international actuel.



## Thème 2 :

Droit et régulation économique, politique et sociale en Europe (« Atelier 1 »)

## Nom du responsable :

Direction collective

### • Appréciations détaillées

Ce thème (baptisé « atelier 1 ») : « Droit et régulation économique, politique et sociale en Europe », participe davantage du deuxième grand axe de recherche annoncé dans le cadre du projet scientifique 2012-2017 dans la mesure où il abordera la question de la gouvernance et de ses évolutions dans le cadre européen, mais il ressortit aussi au premier axe puisqu'il traite du rôle régulateur de l'Etat dans l'économie et la société.

Il s'organise lui-même autour de deux thématiques dont seule la première a fait l'objet d'une réelle élaboration. On note l'articulation entre enseignement, dans le cadre des masters associant l'étude d'un pays à celle du droit, et recherche, par son caractère d'études pré-doctorales. Il s'agira pour l'essentiel d'un cycle de conférences assurées par des enseignants du CRPM et des partenaires étrangers en langue allemande.

La seconde thématique traitera des transformations du cadre régulateur du « capitalisme rhénan » dans le contexte de l'Union européenne.

#### • Points forts et possibilités liées au contexte :

Cet « atelier » peut compter sur les compétences de sept des enseignants-chercheurs du CRPM qui pourront ainsi croiser leurs savoirs et leurs spécialisations en droit et en civilisation allemande contemporaine.

#### • Points à améliorer et risques liés au contexte :

La seconde thématique a, en l'état, essentiellement valeur déclaratoire. Le thème devra en être davantage conceptualisé et précisé. Son actuelle présentation, de 15 lignes, évite le questionnement qui est pourtant au cœur de cette thématique, et qui incite à examiner si le concept régulateur et consensuel du « capitalisme rhénan » est, en particulier en Allemagne, en train de se déliter au profit d'un modèle néo-libéral anglo-saxon, ou d'évoluer vers une voie moyenne telle que la recherche (menée par des germanistes et des économistes dans d'autres cadres) a pu le montrer.

#### • Recommandations :

La première thématique gagnerait à être approfondie dans le cadre de réels séminaires de recherche doctorale.

Pour la seconde thématique, il ne peut être que recommandé à l'équipe du CRPM de faire, dans un premier temps, l'état d'une question déjà largement abordée par la recherche pour préciser, dans un deuxième temps, quel pourra être son apport original à celle-ci.



**Thème 3:** Terminologie comparative, plurilinguisme et enjeux interculturels en Europe centrale et orientale (« Atelier 2 »)

**Nom du responsable :** Direction collective

### • Appréciations détaillées

Le thème (ou « atelier 2 ») : « Terminologie comparative, plurilinguisme et enjeux interculturels en Europe centrale et orientale » réunit des membres du CRPM germanistes et slavistes, et associe des spécialistes de civilisation, de linguistique et de littérature autour de trois zones géographiques (Allemagne, Russie, Union Européenne) et de trois sujets : terminologie, plurilinguisme et interculturalité.

Viennent s'y greffer un projet sur les procédures de traduction dans l'Union Européenne qui relèvent à la fois de la terminologie et du plurilinguisme, ainsi que des études sur le jazz, qui ressortissent à l'interculturalité au sens large.

Les enseignants-chercheurs ont une production abondante et de qualité assise sur de nombreux colloques organisés à Nanterre, mais qu'il n'est pas possible d'attribuer à tel ou tel atelier en raison des interactions au sein de l'équipe.

#### Conclusion :

##### • Avis global sur le thème :

Malgré la production riche et de très bon aloi, la cohérence de cet atelier n'apparaît pas vraiment puisqu'en fait apparaissent trois problématiques dont l'une ressort de la terminologie, l'autre de la traduction (qui est sous son aspect juridique une spécialité du CRPM) et l'autre clairement des études culturelles.

##### • Points forts et possibilités liées au contexte :

Si la logique de constitution d'un axe dépend pour une part essentielle de la valorisation des capacités et des investissements des chercheurs en poste dans les UFR et dans les composantes pédagogiques, avec les contraintes qu'exerce ce genre de situation, l'« atelier 2 » rassemble des enseignants-chercheurs de qualité. Les membres de l'atelier pris individuellement bénéficient d'une expérience et d'une expertise qui recèle des potentialités à plus large échelle. La qualité des travaux publiés est incontestable et la volonté de certains chercheurs de vouloir se regrouper pour travailler ensemble est louable. Le travail sur le concept en soi et ses descriptions dans différentes langues constitue indéniablement un des points forts de l'équipe. Il appartiendrait à cet atelier d'en définir les fondements théoriques, notamment du point de vue terminologique, démarche qui a été en partie entreprise dans des publications et qu'il adviendrait de poursuivre et de consolider en décrivant l'approche onomasiologique en synchronie qui constitue la spécificité de l'atelier 2.

##### • Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le problème de gouvernance a déjà été évoqué concernant l'unité en général ; l'entité n'ayant pas de responsable identifiable, la thématique en apparaît floue. Ainsi, le risque principal est lié à la fragmentation. L'intitulé de l'« atelier 2 » laisse apparaître une pluralité de directions, qui malgré les efforts rédactionnels, n'apparaissent pas toujours compatibles entre elles et mettent en évidence les diverses individualités sans dégager de lignes directrices claires propres à en fédérer les membres.

##### • Recommandations :

Concernant le projet à cinq ans, le travail d'évolution en cours (concernant la traduction dans la perspective où l'envisage l'« atelier ») paraît stimulant mais demanderait à être recentré sur les spécificités de l'équipe entière (domaine juridique). On peut préconiser aussi plus de volontarisme pour introduire un peu de clarté dans la définition d'éléments identitaires tout en ménageant un espace suffisant pour des approches nouvelles. En bref, il faudrait recentrer la thématique ou au contraire la scinder si un recentrage ne paraît pas possible.



**Thème 4 :** Gouvernances post-communistes (« Atelier 3 »)

**Nom du responsable :** Direction collective

### • Appréciations détaillées

Ce qui est présenté comme « atelier 3 » (« Gouvernances post-communistes »), s'articule avec l'axe 2 du projet 2012-17 intitulé « Institutions, élites et gouvernance ». Les enseignants-chercheurs impliqués dans cet axe sont très majoritairement slavistes ainsi que les 4 doctorants associés, tous inscrits en thèse sous la direction dans le domaine de la civilisation russe contemporaine, une composante dont les recherches et les activités scientifiques constituent un apport essentiel pour cette entité.

La mission de cet « atelier », conçu de fait comme un groupe de travail au sein de l'EA, est d'organiser des manifestations scientifiques, de développer une activité de formation à la recherche (séminaires) et d'opérer une veille scientifique dans le périmètre de recherche défini : la gouvernance des institutions, des territoires, des sociétés et des marchés dans les espaces post-communistes.

L'ensemble, décliné autour de trois sous-thèmes (socio-histoire des élites, gouvernance des réformes, sociétés civiles), présente une indéniable cohérence et l'insertion des recherches dans les réseaux existants est garanti par les compétences et les productions des divers EC impliqués.

L'adjonction d'un quatrième point, dédié à des « analyses sur la RDA », témoigne surtout de la volonté de croiser les recherches avec celles des germanistes de l'EA.

### Conclusion :

#### • Avis global sur le thème :

La cohérence de cet atelier repose sur la qualité des recherches et la spécialisation des enseignants-chercheurs russisants qui le portent ; les doctorants inscrits témoignent également d'une dynamique liée à ce thème qui inscrit les recherches de l'EA dans le très contemporain et dans une interdisciplinarité sensible au niveau des approches et des méthodes.

#### • Points forts et possibilités liées au contexte :

La réflexion théorique est solide et la recherche novatrice. Les enseignants-chercheurs animant cet atelier ont su développer des coopérations suivies avec d'autres équipes de recherche travaillant sur l'espace post-soviétique. Ces partenariats, tel que celui qui a été noué avec Paris VIII, pourront donc être poursuivis de manière fructueuse au cours du prochain quinquennal.

#### • Points à améliorer et risques liés au contexte :

Il est sans doute dommage que l'« atelier » n'ait pas de responsable identifiable. Si la volonté de croisement entre les recherches des slavistes et celles des germanistes est louable, il conviendrait de réfléchir à une meilleure intégration du volet « République Démocratique Allemande » à l'ensemble.

#### • Recommandations :

Le volet centré sur la RDA et les nouveaux *Länder* mériterait d'être développé et mis en résonance avec les trois thématiques définies pour l'atelier. Les recherches afférentes devraient tenir compte des productions déjà existantes dans ce domaine, nombreuses et fructueuses notamment en France, et tenter une intégration dans les réseaux de recherche concernés au niveau national et international.



## 5 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : lundi 18 mars 2013 à 10.00

Fin : lundi 18 mars 2013 à 18h00

Lieu de la visite : Bâtiment V, salle du Conseil

Institution : Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Adresse : 200 Avenue de la République 92001 Nanterre Cedex

Déroulement ou programme de visite :

- 10h00-10h45 : Briefing experts en huis clos (prise de contact, répartition des questions, premiers échanges)
- 10h45-11h30 : Présentation de l'unité par sa directrice et/ou les responsables des axes.
- 11h30-12h30 : Discussion générale entre le comité et tous les membres de l'équipe présents, y compris les doctorants (ainsi que toute autre personne souhaitant être entendue)
- 12h15-12h45 : Discussion avec les doctorants
- 12h45-14h00 : Pause déjeuner.
- 14h00-14h30 : Entretien à huis clos avec le VP recherche
- 14h30-15h00 : Dernière prise de contact avec la directrice sortante et le directeur et directeur adjoint entrant.
- 15h00-18h00 : Rédaction du rapport (échanges)





## 6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

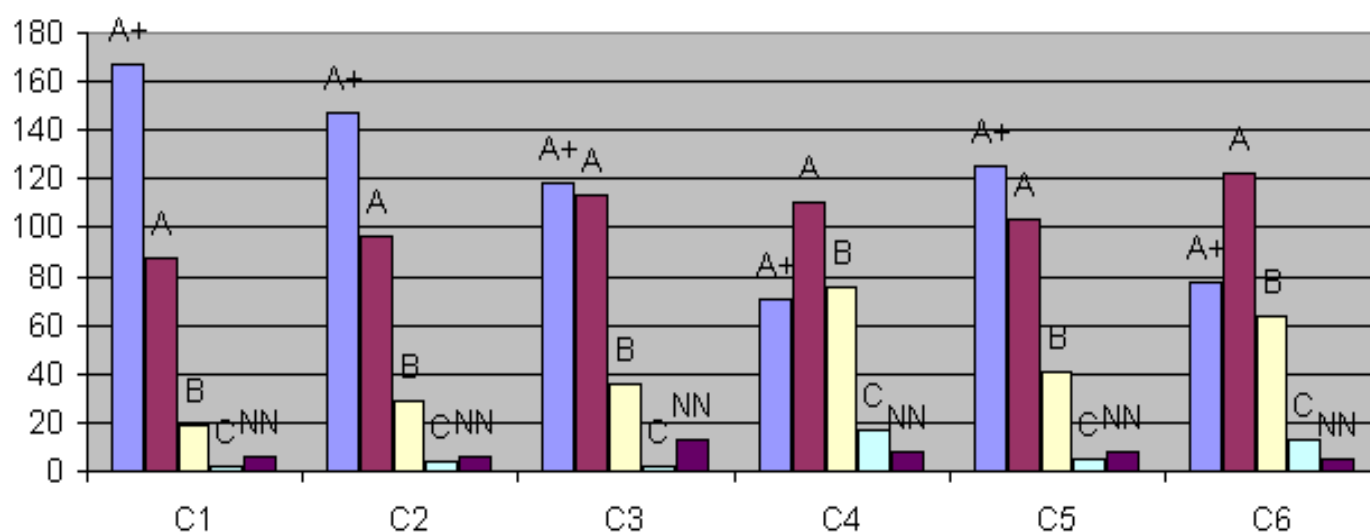
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





## 7 • Observations générales des tutelles

Nanterre, le 17.4. 2013

**Observations de portée générale sur le rapport du comité d'experts de l'AERES sur le Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues (S2PUR140007139/ 0921204J)**

Nous souhaitons apporter les précisions suivantes au rapport du comité d'experts de l'Aeres :

**Partenariats**

Le rapport du comité évoque nos partenariats et coopérations avec d'autres universités en considérant qu'ils ne déboucheraient pas suffisamment sur des actions pérennes. Nous sommes naturellement conscients qu'à l'avenir nous devons essayer nous efforcer d'engager des projets de recherche collectifs basés sur des dispositifs de financement nationaux ou internationaux avec appel d'offre type ANR. Cette faiblesse est d'ailleurs évoquée dans notre rapport. Nous allons par conséquent développer collectivement nos relations avec d'autres équipes de recherche dans l'objectif d'initier nous-mêmes ou de participer à de tels projets. Rappelons cependant qu'aujourd'hui, la taille réduite de notre unité de recherche et l'absence de moyens de gestion ne rend pas facile de tels montage. Nous tenons par ailleurs à préciser que certaines coopérations ont d'ores et déjà un caractère systématique. Ainsi, la coopération avec l'Université Paris VIII (Institut français de géopolitique) est porteuse et sera consolidée. Il convient également de rappeler le caractère pérenne de la coopération de juristes du groupe avec des chercheurs de l'Université de Potsdam, notamment à travers la participation fréquente de ces derniers aux colloques et journées d'études et l'organisation de plusieurs co-tutelles de thèse. En outre, les chercheurs du CRPM sont tous insérés à divers titres dans des milieux de recherche et/ou dans des projets qui dépassent tant le cadre du laboratoire que celui de notre Université.

**Structure du groupe**

Concernant la cohérence et la lisibilité de l'architecture thématique de l'organisation que nous proposons, nous souhaiterions apporter des précisions à ce que nous avons perçu comme des malentendus dans le rapport du comité. En lisant le rapport, on a l'impression que le comité d'experts part du principe que nous avons défini 4 thèmes de recherches. Y sont regroupés sous la rubrique thème 1 les *deux thèmes* de recherche fondamentaux du CRPM alors que sous les rubriques thème 2 à thème 4 apparaissent les ateliers, qui ne représentent pas pour nous des thèmes de recherche supplémentaires mais des structures de travail souples et transversales permettant la réalisation de projets de recherche qui se réfèrent à *l'un des thèmes principaux ou aux deux en même temps (transversalité systématique de l'approche)*. A titre d'exemple, lorsqu'il s'agit d'analyser dans le cadre de l'atelier 3 les formes de gouvernance post-communistes ces analyses se réfèrent directement à notre thème de

recherche 2 mais également à notre thème 1 dans la mesure où elles englobent des études comparatives sur la genèse et la transformation des concepts clés liés à la gouvernance.

L'architecture thématique globale du laboratoire est donc la suivante :

Thème 1: Genèse, circulation et diffusion des concepts de l'Etat et de la société : terminologies juridique, politique et économique (coordinateurs : Didier Musiedlak, Brigitte Krulic, Bernd Zielinski)

Thème 2 : Institutions, élites et gouvernance (coordinateur : Jean-Robert Raviot, Stéphanie Rohlfing-Dijoux)

C'est donc à l'intérieur et non pas à côté de ces deux champs thématiques principaux que se situent les 3 ateliers

1. *Droit et régulation économique, politique et sociale en Europe*

2. *Terminologie comparative, plurilinguisme et enjeux interculturels en Europe centrale et orientale*

3. *Gouvernances post-communistes*

Comme nous l'avons souligné dans le volet « projet » de notre rapport, les ateliers sont des structures de travail évolutives qui nous semblent bien correspondre à la taille modeste et à la diversité disciplinaire du laboratoire. C'est elle en effet qui a déjà permis les nombreuses productions scientifiques depuis 2007, dont la qualité est reconnue dans le rapport du comité d'évaluation. Les ateliers se situent à un échelon intermédiaire entre les projets collectifs (recherche, colloque ou journée d'études, projet d'expertise) et la recherche personnelle. Chaque membre de l'équipe peut participer à plusieurs ateliers, conformément à l'idée de transversalité. Chaque atelier forme un groupe de travail qui a pour mission de participer à l'animation d'un nouveau séminaire de l'EA (ouvert aux doctorants et aux M2 de nos Masters), d'organiser au moins une journée d'étude ou un colloque pendant la durée du prochain contrat quinquennal et d'assurer la veille informatique de recherche sur son domaine (en publiant régulièrement des informations sur le blog de l'EA).

Dans notre texte « projet », nous avons indiqué le nombre et les noms des participants aux ateliers. (atelier 1 : 7 membres, atelier 2 : 7 membres, atelier 3 : 5 membres) ; le rapport du comité d'évaluation indique uniquement une « direction collective ». En accord avec notre démarche collective nous avons renoncé à indiquer un nom de responsable pour chaque atelier. Suite aux suggestions du comité de l'Aeres nous allons introduire ce principe pour clarifier explicitement les responsabilités.

## **Atelier 2**

Concernant les remarques formulées quant à la thématique de l'atelier 2 nous voudrions préciser ceci. Les problématiques de la terminologie, de la traduction et les études interculturelles sont conçues comme complémentaires et interdépendantes. Les questions de traductions proprement dites y sont liées, à travers une approche interdisciplinaire, à la

problématique des processus de transfert et de traduction de termes, de notions, d'œuvres ou de pratiques au sens large. De cette perspective se dégagent de manière cohérente les deux questions principales évoquées dans notre projet : premièrement, le plurilinguisme dans les institutions (prioritairement dans les institutions internationales et dans celles de l'Union européenne), deuxièmement l'hybridation des cultures et des identités nationales.

### **Doctorants**

Concernant l'encadrement des doctorants, nous signalons qu'à la suite d'une erreur technique, la liste des séminaires organisés pour les doctorants et soutenus par l'ED 138 n'a pas été incluse dans le dossier. Nous la présentons donc ci-jointe à titre d'information complémentaire. Nous allons à l'avenir travailler à améliorer encore la structuration de notre séminaire doctoral, en relation avec la restructuration des séminaires de master 2.

**Bernd Zielinski**  
**Professeur des Universités**  
**Directeur du CRPM**

